



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 082 DU 11 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION
DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n° 100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/029 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Inspecteur Général du Ministère :
Dr. Frédéric Faustin IRAMBONA.

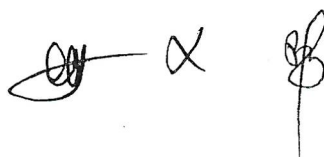
Article 2 : Sont nommés :

1. Responsable de l'Action Planification, Programmation et Suivi-Evaluation :
Monsieur Jean Baptiste NDAYONGEJE.
2. Directeur de la Planification, du Suivi-Evaluation des Politiques de Santé :
Dr. Zacharie KUBWIMANA.
3. Responsable d'Action Ressources Humaines, Matérielles et Financières :
Ir. Jean Charles NTAHIMPERA.
4. Directeur des Ressources Humaines :
Madame Joy NIYONKURU.

5. Directeur du Budget et des Approvisionnements :
Madame Aimée NDIKUMANA.
6. Directeur des Infrastructures Sanitaires et des Equipements :
Ir. Aimable NDIHOKUBWAYO.
7. Responsable d'Action Communication, Information et archives :
Dr. Evariste NIYONDIKO.
8. Directeur du Système National d'Information Sanitaire :
Dr. Anaclet NAHAYO.
9. Directeur de Gestion de l'Informatique Sanitaire :
Dr. Olivier MUSONI.
10. Responsable de l'Action Etudes et Recherche en Santé :
Dr. Cyrille NTIRANDEKURA.
11. Responsable d'Action Assurance Santé Universelle :
Madame Jacqueline NIYUNGEKO.

Article 3 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Offre et accès aux Services et aux Soins de Santé :
Dr. Emmanuel NIZIGIYIMANA.
2. Responsable d'Action Infrastructures Sanitaires et Equipements :
Ing. Claude MANIRAKIZA.
3. Responsable d'Action Intrants et Produits de Santé :
Madame Pascaline NIYONKURU.
4. Directeur de Gestion des Approvisionnements des Intrants de Santé :
Ph. Yvette NDUWIMANA.
5. Responsable d'Action Accessibilité aux Services de Santé :
Dr. Cléophile AKINDAVYI.
6. Directeur des Accréditations et du Management de la Qualité de Soins :
Dr. Aimé Fabrice NIYONKURU.
7. Responsable d'Action Assurance Qualité des Produits de Santé :
Dr. Joëlle BIGIRIMANA.
8. Directeur des Laboratoires de Biologie et Imagerie Médicales :
Dr. Josélyne NITEREKA.



Article 4 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Prévention et Sécurité Sanitaire :
Dr. Oscar NTIHABOSE.
2. Responsable d'Action Promotion Nutritionnelle :
Dr. Salvator TOYI.
3. Directeur de la Promotion de la Santé :
Dr. Polycarpe NDAYIKEZA.
4. Responsable d'Action Santé Communautaire et Environnementale :
Dr. Jean Marius NDAVYENGENGE.
5. Responsable d'Action Prévention et Contrôle des Maladies :
Dr. Bonite HAVYARIMANA.
6. Responsable d'Action Santé Reproductive, Maternelle, néonatale, Infantile et des Adolescents :
Dr. Ananie NDACAYISABA.

Article 5 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

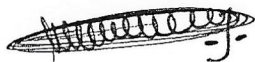
Article 6 : Le Ministre de la Santé Publique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 11 novembre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-

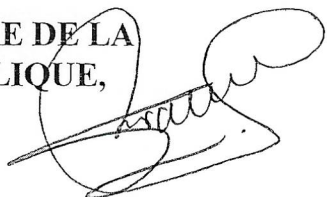
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DE LA
SANTÉ PUBLIQUE,



Dr. Lydwine BARADAHANA.

